

ATTESTATION



TÜV Rheinland France atteste que la société

BERICAP

a été auditée selon le référentiel

Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

L'audit portait sur le domaine de validité :

Production et commercialisation de bouchons à usage général dont alimentaire en matière plastique.

Date d'audit : Du 03 au 13/11/2025

A l'issue de cet audit, l'équipe d'audit a prononcé l'avis suivant :

- La conformité totale aux exigences du référentiel audité
- La conformité partielle aux exigences du référentiel audité nécessitant des actions correctives
- Le non-respect des exigences du référentiel audité

Cette recommandation est conditionnée, le cas échéant, par l'acceptation par le responsable d'audit des actions correctives liées aux non-conformités détectées. Dès lors que tous les éléments requis seront à disposition du responsable d'audit, le dossier sera envoyé au Comité de Certification pour vérification, validation de l'avis et émission des documents nécessaires

La date de référence (due date) pour la réalisation des audits est le : 10.11.

Les dates prévisionnelles retenues pour la réalisation du prochain audit sont :

Novembre 2029

Audit à réaliser au moins tous les 3 ans

Ce document est établi pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le 13.11.2025

Date

Coralie Vallé

Responsable d'audit

Sabine LEFAURE

Représentant du client